



La Gazette De La Maraîchine

Bulletin de la Commune du Bourdet

DOSSIER THÉMATIQUE : L'ENVIRONNEMENT DANS LA COMMUNE

ENVIRONNEMENT



LA TOURBIÈRE DU BOURDET
un site remarquable et protégé

FIBRE ET NUMÉRIQUE



LA FIBRE VA ARRIVER PROCHAINEMENT !
Qu'est-ce qui va changer pour nous ?

CONSEIL DES JEUNES



UN CONSEIL DES JEUNES AU BOURDET
Présentation de l'équipe municipale des jeunes

ASSOCIATIONS



TERRE D'ASSOCIATIONS
Actualité

HISTOIRE



HISTOIRES DE LA COMMUNE :
André Gréard

AGENDA 2021



LES ÉVÉNEMENTS EN 2021
sous réserve de la situation sanitaire

Édito du Maire

Janvier 2021



Quelle année 2020 éprouvante ! Meilleurs vœux à tous pour 2021 !

J'espère que l'année 2020 a pu se terminer, pour beaucoup des habitants de notre belle commune, Le Bourdet, dans la joie et les fêtes en famille, avec la remise de cadeaux de Noël, en respectant les gestes barrières. Pour d'autres, je sais que ces jours de célébrations n'ont pas permis de surmonter la peine de proches décédés récemment ou gravement malades. D'autres encore sont tristes de n'avoir pas pu être avec toute leur famille ou leurs amis, contrairement aux réveillons précédents.

Pour notre village, 2020 se termine aussi par le triste décès brutal de notre ancien maire, Jean-Luc Clisson, à l'âge de 67 ans, et nous lui consacrons une page particulière d'hommages et de souvenirs dans ce bulletin. Ancien conseiller municipal durant deux mandats puis maire de la commune pendant deux autres mandats, de 2008 à 2020, Vice-Président de l'agglomération (CAN) pendant le premier, Jean-Luc a su faire passer ses qualités de pédagogue passionné, son abnégation et son fervent engagement civique au service de la commune et de ses habitants, comme pour le SIVS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) Le Bourdet-Prin-Deyrançon et de ses personnels. La nouvelle équipe municipale, élue le 15 mars, conserve le souvenir de son implication à ses côtés, dès le premier trimestre 2020, au moment de la constitution de la liste des candidats, puis pendant la transition due à l'épidémie de Covid 19, jusqu'à son installation fin mai.

Jean-Luc nous manquera. Le travail qu'il a réalisé fut la preuve indéniable de l'importance des élus des communes rurales, par leur proximité à la population, plus encore pendant ces moments où l'inattendu, l'aléatoire et même le désarroi ont submergé nombre de « décideurs » publics, à tous les niveaux.

Malgré les bons offices permanents et dévoués de mon prédécesseur, le relais a été rendu difficile par le non-remplacement de Mme Martine Baron au poste de secrétaire de mairie, et du SIVS, partie à la retraite le 31 mars, après 37 années d'implication sans faille dans ses fonctions. La mairie a eu recours à différentes solutions de remplacement temporaire et à temps partiel mais la longue expérience et la connaissance pointue des dossiers et des habitants de Martine a beaucoup manqué à l'équipe, et en premier lieu au

au nouveau maire et aux trois Adjoints, tous « débutants ». Le remplacement définitif et la prise de poste de Laëtitia Lambert n'ont pu être opératoires que le 12 octobre, après avoir créé le nouveau régime indemnitaire, obligatoire, pour tous les personnels de la commune et du SIVS. La pandémie de Covid-19 a empêché jusqu'à présent la municipalité de remercier Martine pour toutes ces années consacrées au bien public, et fêter son départ à la retraite. C'est à inscrire à l'agenda de 2021. Mais cette année 2020 a offert également des moments de joie et de succès à beaucoup d'administrés. En tant que maire, j'ai célébré quelques mariages et PACS et signé plusieurs avis de naissances dans notre village. De nouveaux habitants sont arrivés, des résidents ont pu faire des travaux de réhabilitation importants ou engager des travaux de construction de piscines. La municipalité a pu très rapidement installer des rideaux occultants dans une salle de l'école, manquants depuis des années, en refaire une partie de la toiture, ainsi que celle de l'église, achever le Jardin du Souvenir du cimetière, lancer la reconstruction et le réaménagement du site patrimonial du marais de la Maraîchine, engager une nouvelle pratique démocratique et civique très importante : le Conseil des Jeunes. Tout cela est bien le signe de notre dynamisme local. L'équipe municipale aurait voulu, comme elle s'y était engagée, rencontrer les habitants et débattre sur les actions réalisées et celles projetées dans le mandat. La crise sanitaire a empêché d'organiser de telles réunions, mise à part celle du 3 octobre, qui a permis notamment de remercier nos couturières de masques, bénévoles et efficaces, comme elle a contraint le conseil municipal à annuler la cérémonie des vœux de maire en janvier 2021 et à reporter, à une date encore indéterminée, le repas annuel des Aînés. Il faut espérer que d'autres occasions se présenteront pour échanger entre nous mais aussi faire la fête avec les associations de notre village. En tant que maire et même élu municipal pour la première fois, je ne peux passer sous silence les incivilités nombreuses que j'ai constatées et qui m'ont choqué. Cela a commencé, dès ma prise de fonction, par la détérioration nocturne du local des associations proche de la salle des fêtes, et s'est poursuivi par le dépôt d'immondices devant la salle des fêtes, la non-surveillance de chiens qui ont



divagué sur le territoire –, ce qui oblige la municipalité à engager des frais en conventionnant avec la fourrière de la mairie de Niort –, des chatons abandonnés cet été, le vol répété de fleurs dans le cimetière, le brûlage (interdit !) de déchets verts en plein centre-bourg, et, plus encore, la circulation à trop grande vitesse de nombreux véhicules, rues du Bief et de l’Eglise, comme dans les hameaux du Bourdet, malgré l’expérience de mise en place de chicanes, conduite avec le Département, et qui a donné lieu à des résultats mitigés mais plutôt positifs, - ce qui nous amène à engager une étude générale de sécurisation routière puis les travaux et nouvelles règles qui en découleront. Sans oublier le travail d’une entreprise forestière, intervenant à titre privé, qui a saboté plusieurs peupliers appartenant à la commune en bordure de la Courance, et qu’il nous faut abattre. Tournant la page d’une année difficile, le maire et le conseil municipal espèrent que 2021 sera plus fraternelle, écologique et bienveillante. Nous inscrivons ces valeurs dans nos projets. Nous souhaitons également recouvrer nos libertés le plus tôt possible, mais sans oublier de respecter les contraintes sanitaires pour la santé de tous tant qu’elles s’imposeront. En ce début 2021, j’ai une pensée particulière pour les soignants qui habitent notre commune ou y sont actifs et tous ceux qui se dévouent, bénévolement, pour aider et accompagner les autres face aux maladies, fragilités diverses et difficultés qu’ils subissent. Quoi de mieux que souhaiter à toutes et à tous, habitants et professionnels dans notre commune, de pouvoir, prochainement, serrer fraternellement dans leurs bras ou embrasser tous leurs proches et amis, et faire les rencontres, fêtes et cérémonies que l’on n’a pas pu organiser en 2020 ! Dans cette attente, vous avez sous les yeux le premier numéro de notre nouveau bulletin municipal, que nous espérons éditer 2 fois par an. Son titre fait référence à la vache maraîchine dont la silhouette est sur le logo de notre commune. Le contenu devrait davantage que par le passé porter sur des faits, événements et projets concernant Le Bourdet, avec des rappels historiques, donc plus proche d’un journal agréable. L’avis des lecteurs nous sera précieux. Je sais que beaucoup sont toujours friands de la parution

« papier » de ce bulletin, qui sera également sur le site Internet de la commune. Il ne faut pas hésiter à le visiter et contacter la mairie si besoin.

Belle année nouvelle à toutes et tous, portez-vous bien et prenez soin de vous-même et des autres !

Le Maire,
Clément Cohen

communedubourdet@orange.fr

[Suivre l’actualité de la mairie :](#)

<https://www.lebourdet.fr/>

Facebook Mairie de Le Bourdet

[Réagissez à ce nouveau bulletin municipal :](#)

Vos commentaires ou observations seront les bienvenus

[Vous êtes créatifs ?](#)

Envoyez vos photos, récits, poèmes, sur Le Bourdet, datés et signés, uniquement par courrier électronique.

Retour sur les événements de l'année en 2020



Élection du Maire et de ses Adjointes en 2020 : Clément Cohen (Maire), Françoise Clisson (3ème Adjointe), Anne Ulvoas (1ère Adjointe), Mickaël Fossoul (2ème Adjoint).



11 novembre 2020 : commémoration de la victoire et de la paix et d'hommage à tous les morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale.



Présentation de l'équipe municipale le 3 octobre 2020 et remerciement aux couturières qui ont cousu les masques lors du premier confinement.

Le covid en 2020 : une année particulière...

2020, une année qui a bouleversé nos vies, qui a changé nos habitudes, nos rapports aux autres, nos projets. 2020, une année qui est entrée dans l'histoire.

C'est l'histoire d'une pandémie mondiale qui a débuté, semble-t-il, dans un pays lointain, aux confins de la Chine.

Souvenons-nous, au début de l'hiver, on entend parler d'un virus; le coronavirus puis la COVID 19. Alors, on confine, d'abord toujours très loin de nous, mais quand même la ville de Wuhan est confinée, 11 millions d'habitants. Comment c'est possible ?

Le printemps approche et le virus gagne l'Europe et la France. Les services de réanimations se remplissent. Les écoles ferment, le confinement généralisé en France est annoncé mi-mars.

Nos vies sont perturbées : les attestations pour sortir de chez soi, l'école à la maison, le télétravail... De masques en gestes barrières, de mesures de sécurité en restriction, la crise que nous traversons impose la distance (physique) et l'éloignement de l'autre. La pandémie nous enferme dans nos maisons à part les premiers de cordée qui ont assuré tous les risques. Si importants ces gestes barrières : respecter la distanciation sociale, ne plus se serrer la main, ne plus s'embrasser, ne plus se serrer dans les bras...

Pour faire barrage à la circulation du virus. La mairie du Bourdet active les registres communaux des personnes isolées et fait une campagne d'appels coordonnés et ciblés des personnes vulnérables. Renforcer la proximité sociale est urgent. Préserver un lien entre les habitants est nécessaire.

On prend soin des autres, comment se porte un voisin, une voisine.

Dans notre village, les habitants se sont promenés à pied, et alors, on s'est rencontré, on a discuté, on a recréé du lien. Nous avons fait tous ensemble acte de soins. Depuis le début de cette crise sanitaire, le désir de protection est partout. On veut choyer les gens qu'on aime, on s'inquiète de savoir si tout va bien pour les autres.

D'ailleurs, ne finit-on pas souvent nos échanges, nos messages, nos courriels par ces mots : « portez-vous bien ». Parce que c'est ça finalement, c'est que nous sommes tous dans le même bateau avec cette incertitude dans l'avenir, l'espoir des vaccins, le retour à la vie d'avant.

C'est une épreuve personnelle mais aussi collective. Dans les pays qui ont subi une guerre, on voit souvent la solidarité grandir chez les personnes qui ont vécu une même catastrophe.

Alors un espoir, celui qu'après cette crise, nous attacherons plus d'importance au lien social.

Portez-vous bien.

Anne Ulvoas,
1ère Adjointe de la Mairie du Bourdet

Hommage des écoles à Jean-Luc Clisson :



Bruno Goubert et Mickaël Fossoul - Article de la Nouvelle République des Deux-Sèvres du 26/12/2020

Mickaël Fossoul, Adjoint chargé notamment des Travaux, des Espaces verts et de la Communication, et Bruno Goubert, agent technique polyvalent de la commune de Le Bourdet, ont planté le mardi 22 décembre 2020 l'arbre si généreusement et gentiment acquis et apporté par tous les personnels des deux écoles de Le Bourdet et Prin-Deyrançon, réunies en RPI : institutrices, ATSEM et animatrices, cantinières, agents d'entretien, pour rendre hommage à Jean-Luc Clisson, ancien maire et président du SIVS (2008-2020). Longue vie à ce *Prunus serrulata* Royal Burgundy, dénommé aussi « Cerisier japonais », qui complète harmonieusement le verger que Jean-Luc a créé en 2020 !

Proche des enfants qui auront à cœur de le voir se fortifier et grandir, tout au long de leur propre vie, il sera aussi proche des élus et habitants de Le Bourdet qui verront à travers sa floraison du printemps et son feuillage coloré en automne, de plus en plus développés au fil des ans, la réussite de l'œuvre communale de leur ancien maire. Une plaque sera prochainement érigée par le conseil municipal pour remercier les donatrices.



Retour sur l'opération de plantation d'arbres

en présence de Jean-Luc Clisson le 17 février 2020 :

Les organisateurs du Tour cycliste Poitou-Charentes, passé par Le Bourdet le 27 août dernier, ont à cœur de compenser l'empreinte carbone occasionnée. Dans ce but, la commune a été retenue pour la plantation d'arbres fruitiers. Cette plantation a été effectuée sur un terrain communal, lundi 17 février, par les 21 élèves des moyenne et grande sections de maternelle sous la houlette de leur professeure Cynthia Mathé, en présence du maire Jean-Luc Clisson, du vice-président de l'association Poitou-Charentes animation Jacky Sornin, accompagné d'Alain Naturel, responsable technique et de Céline Lasalle de l'association Prom'Haies, maître d'œuvre de l'opération. Celle-ci a d'abord exposé aux élèves le rôle et l'importance des arbres, notamment des fruitiers, en matière de pollinisation avant qu'il soit procédé à la plantation de neuf sujets (cerisiers, pruniers, pommiers et poiriers) avec l'aide des employés communaux.

Hommage de la commune à Jean-Luc Clisson décédé le 13 décembre 2020



Jean-Luc Clisson

1953 - 2020

Jean-Luc Clisson, ancien maire de Le Bourdet (2008-2020) est décédé, dans son sommeil, le 13 décembre 2020. Il avait 67 ans. Le maire, Clément Cohen, et l'ensemble du Conseil municipal, bouleversés, adressent leurs plus sincères condoléances à Françoise et toute sa famille, et rappellent leur reconnaissance à un homme qui a beaucoup donné pour sa commune, et dont ils souhaitent poursuivre le travail, incessant et fructueux, au cours de deux mandats de premier magistrat et deux mandats précédents de conseiller municipal. De nombreux maires, adjoints, conseillers municipaux de l'agglomération niortaise, et plus particulièrement du Marais poitevin, l'ont bien connu et apprécié, comme homme et comme défenseur de l'intérêt général, notamment à travers sa passion de l'enseignement et du monde rural.

Un hommage a été rendu par sa commune, devant la mairie de Le Bourdet, jeudi 17 décembre 2020 à 16h.

A la mémoire de Jean-Luc Clisson, ancien maire du Bourdet (2008-2020)

De nombreuses personnes ont adressé leurs sincères condoléances à Françoise et toute sa famille ou ses proches. Certains ont souhaité laisser, en plus, des messages particuliers pour rendre hommage à Jean-Luc, sur le Livre d'Or, soit numérique soit déposé en mairie. Ci-dessous, quelques extraits, au hasard – les auteurs se reconnaîtront.

J'aurais eu le plaisir de connaître Jean-Luc et de participer à son dernier mandat de Maire en tant que conseiller municipal. Je garderai un bon souvenir de nos échanges et rencontres.

L'annonce de ton décès si soudain et beaucoup trop précoce nous a bouleversés. Tu as mis toute ton énergie et passé beaucoup de temps pour gérer la commune avec ses dossiers parfois compliqués, mais tu appréciais ce que tu faisais. Tu savais être à l'écoute des gens et nous avons apprécié travailler avec toi ...

J'ai côtoyé Jean-Luc dans le cadre des parents d'élèves (6 ans) où il était toujours présent lors des initiatives organisées..... C'était un homme engagé que j'appréciais. Il a donné énormément pour la commune.

*Je me rappelle de Jean-Luc à l'école quand il venait chercher N*** et aux fêtes des écoles.*

Un hommage à l'homme qui nous a mariés ma femme et moi [...], une date unique, car pour lui une première. On se souviendra de lui pour l'homme qu'il était et le dévouement qu'il a pu avoir durant toutes ses années au sein de notre commune.

C'est avec une grande tristesse que j'ai appris dimanche soir l'annonce de ton décès, moi qui pensais en passant devant chez toi dimanche matin et en voyant la voiture du SAMU ... mais pas l'impensable ! Comment oublier ton engagement et ton dévouement envers tes administrés ... Nos échanges très constructifs pendant les conseils municipaux

Je salue respectueusement l'engagement de Jean-Luc, incessant, dans l'action publique, pour l'intérêt collectif et la commune du Bourdet,

C'est avec une immense tristesse que j'ai appris ton décès. Un grand merci à toi sans qui le cabinet n'aurait jamais existé. Tu m'as accompagné dans mon projet auquel tu croyais. Par ces quelques mots, je voulais sincèrement te remercier encore une fois Au revoir Jean-Luc et encore un immense MERCI.

A la mémoire d'une personne formidable qui nous a unis avec beaucoup d'humour. On gardera un très bon souvenir de vous Jean-Luc.

Merci pour ces belles années de collaboration, et votre esprit libre et ouvert. Reposez en paix.

L'environnement dans la commune de Le Bourdet

Présentation de la commune

La commune de Le Bourdet appartient à la Communauté d'agglomération du Niortais. La population est de 584 habitants pour 8,34 km² soit 69,15 habitants par km². Les paysages de la commune sont formés de plaines de champs ouverts (plaines de haute Saintonge) et de paysages singuliers (Venise Verte). Les sous-sols de la commune sont composés de plaines calcaires et de vallées et terrasses alluviales (des vallées calcaires et des vallées tourbeuses).

Milieux naturels et semi-naturels

La commune dénombre trois espaces naturels ayant un intérêt écologique reconnu : le Marais du Bourdet (qui couvre 6 % de la surface communale), le Marais poitevin (qui couvre 48% de la surface communale).



Carte des zonages ZNIEFF et ZICO sur le Géoportail de l'ARB Nouvelle-Aquitaine

Les prélèvements d'eau sur ma commune

Environ 300 000 m³ d'eau ont été prélevés en 2012 sur la commune de Le Bourdet exclusivement pour l'usage agricole.

Pour connaître l'état des ressources en eau et les mesures de restriction d'usages en vigueur à Le Bourdet, consultez la fiche communale correspondante sur le site info.eau-poitou-charentes.org

La commune de Le Bourdet contient par ordre croissant environ 11,9 km de cours d'eau :

Le Bief, La Courance, La Rigole, Le Vivier, Fossé Du Marais, Fossé Des Mottes, Le Bief De Blaizé, Le Fossé Neuf.

La gestion de l'eau et des milieux aquatiques

La commune de Le Bourdet est concernée par le SAGE Sèvre Niortaise et Marais Poitevin (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Les Schémas définissent les objectifs et les règles, au niveau local, afin de concilier la satisfaction des différents usages, la préservation et la valorisation de ce patrimoine, pour gérer collectivement, de manière cohérente et intégré, la ressource en eau sur un bassin. Toutes les décisions prises dans le domaine de l'eau par les services de l'Etat et les collectivités locales doivent en effet être compatibles avec le SAGE.

Vous pouvez trouver les SAGE sur le [géoportail de l'ARB Nouvelle-Aquitaine](http://geoportail.de.l'ARB.Nouvelle-Aquitaine).

La région Poitou-Charentes en général et notre commune en particulier subissent une forte dégradation de leurs eaux et des écosystèmes aquatiques qui y sont liés. Au déficit récurrent s'ajoute une problématique qualité de l'eau et des milieux aquatiques, avec la pollution des eaux, ainsi qu'une dégradation des conditions morphologiques et de la continuité des cours d'eau, engendrées par diverses activités humaines.



Protection des espaces naturels

Certains espaces naturels de la commune bénéficient de protections réglementaires nationales ou régionales : deux arrêtés préfectoraux, l'un pour la protection de biotope (APPB) de la Tourbière Du Bourdet, l'autre pour la préservation des Arbres Têtards. Certains cours d'eau bénéficient d'un classement afin de protéger ou de restaurer leur continuité écologique. Sur la commune sont concernés : Bras de la Courance et la Courance. Certains espaces naturels de la commune bénéficient de protections issues d'engagements européens. Au niveau du site du Marais poitevin, les habitats naturels sont protégés par la Directive Habitats-Faune-Flore et les oiseaux sauvages et leur biotope sont protégés par la Directive Oiseaux. Ces Directives visant à protéger les habitats et les oiseaux couvrent environ 50% de la surface de la commune, ce qui n'est pas négligeable.

La **Tourbière du Bourdet** est protégée par un arrêté de protection de biotope et est gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes et couvre 8% de la surface communale. Les espaces naturels de la commune bénéficient d'une protection par gestion contractuelle : Le Bourdet est signataire de la charte 2014-2026 du Parc Naturel Régional du Marais poitevin et fait partie des 39 communes du territoire du parc situées en Poitou-Charentes. **Lien vers le site : <https://pnr.parc-marais-poitevin.fr>**

Bassines : le conseil souhaite que le projet soit suspendu - Article NR du 5 janvier 2021

La délibération du conseil municipal du Bourdet en date du 8 décembre a porté sur le vote concernant la création de réserves collectives de substitution sur le bassin de la Sèvre niortaise et du Marais poitevin. Considérant que la ressource en eau est un bien commun devant être préservé, que cette ressource connaît une situation critique, que le partage de l'eau est indispensable à la vie et aux activités, que le monde agricole est confronté à une situation difficile mais qu'il s'engage en partie et progressivement à de nouvelles pratiques, que la gestion de l'eau doit associer les habitants, les associations et les acteurs économiques, et que les financements publics des années à venir doivent être consacrés aux luttes de crises sanitaires, écologiques et économiques et sociales. Le conseil municipal à la majorité, a émis le vœu que le projet de création des bassines et en particulier celle prévue sur Amuré-Le Bourdet, soit suspendu. Il a demandé, par ailleurs, que soit immédiatement institué un moratoire sur la mise en oeuvre du protocole, et que toutes les parties présentes négocient un nouvel accord instituant une démarche vers une agriculture durable, économe de la ressource en eau, tout en préservant la biodiversité et la qualité des paysages.

ACTUALITÉ 2021

Présentation aux élus d'un projet
d'installations agri-photovoltaïques
à Alzom

Le 6 octobre dernier, un projet de plus de 70 hectares d'agri-photovoltaïques sur le hameau d'Alzom (La Jeanne-rie et L'Île Bapaume) a été présenté par une société privée lors d'une réunion inter-commission à la Mairie du Bourdet. La commission environnement va étudier dans les mois à venir ce projet. Nous allons communiquer avec les habitants sur l'actualité de ce projet. Le rôle du Conseil municipal est bien d'émettre un avis sur ce dossier. Toute décision sera discutée avec les habitants en amont et validée par la suite en Conseil municipal.

La fibre va arriver prochainement...

et se déploiera entre janvier et juin 2021



C'est quoi la fibre ?

Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique dans lequel passe internet. La fibre optique permet une connexion plus rapide que le réseau classique en cuivre. Dans ce cas, la partie en fibre s'arrête au pied de l'immeuble et le reste de la connexion est en cuivre.

Quels sont les avantages de la fibre optique ?

Vous le savez désormais, la fibre optique est une technologie qui présente bien des avantages, une vitesse plus rapide avec moins d'atténuation, moins d'interférences électromagnétiques (EMI), une plus petite taille et une plus grande capacité de transport d'informations.

Comment savoir si la fibre arrive ?

Avant d'entamer des démarches pour installer la fibre optique dans une maison, il convient de s'assurer de l'éligibilité de son domicile. En boutique, sur internet ou par téléphone, les fournisseurs mettent à disposition un test d'éligibilité à la fibre optique.

Vous pouvez tester l'éligibilité à la fibre optique en contactant directement le 09 75 18 80 51 ou par le lien internet ci-joint : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>.

Les frais de raccordement des maisons individuelles sont devenus gratuits et sont pris en charge par votre opérateur au moment de la souscription d'un abonnement à La fibre (informations sous réserve).

Les étapes de l'installation de la fibre optique dans une maison

Une fois le test d'éligibilité et le choix du fournisseur effectués, le futur abonné doit souscrire une offre fibre et fixer une date de rendez-vous pour le passage des techniciens. L'installation fibre dure généralement de 2 à 4 h, en fonction du type d'installation (en aérien ou en souterrain) et de la distance qui sépare le point de branchement le plus proche de la maison à la prise fibre optique. Ce reportage retrace étape par étape l'installation de la fibre dans un pavillon par des techniciens Orange.

1. A l'extérieur de la propriété, les techniciens commencent par ouvrir la chambre dont dépend la maison afin de récupérer le point de branchement.
2. Grâce à un câble de tirage, la fibre est tirée dans le fourreau déjà emprunté par le câble téléphonique.
3. Généralement, l'arrivée des fourreaux se trouve dans le garage, non loin du compteur électrique. Il convient au client de s'assurer que cet emplacement soit accessible aux installateurs et non obstrué par un meuble, par exemple.
4. Selon les considérations pratiques ou esthétiques du client et après examen de l'habitation, les techniciens déterminent le trajet le plus adapté pour faire circuler la fibre jusqu'à la prise fibre optique : en utilisant l'un des fourreaux, sur les plinthes ou encore à travers la cloison.
5. La prise fibre optique est installée et soudée. Son emplacement est important puisqu'elle sera reliée à la box. Il s'agit de prendre en compte l'agencement de la maison mais également la manière dont le client souhaite connecter ses équipements à la box (Ethernet, WI-FI ou courant porteur en ligne).
6. Les installateurs paramètrent la box et testent son débit. Si tout est en ordre, l'installation est alors terminée.

Mickaël Fossoul, 2ème Adjoint de la Mairie du Bourdet

Les travaux réalisés en 2020 et ceux prévus en 2021

L'année 2020 aura permis de faire des travaux dans notre commune notamment à l'école ainsi qu'à l'église.

A l'école, le chéneau en zinc du préau a été remplacé. Il y a également eu l'aménagement de petits bancs dans la cour de récréation.

A l'église, la réfection de la toiture au-dessus de la sacristie (celle donnant sur l'école) était endommagée et dangereuse et dans cette même sacristie, le plafond a été totalement refait. La réalisation d'une rampe aux normes pour l'accessibilité aux personnes handicapées à l'intérieur de l'église a également été créée.

Un jardin des souvenirs a été aménagé au cimetière pour la dispersion des cendres des défunts.

Pour ce qui est de l'année 2021, d'autres travaux sont prévus, à commencer par le déploiement de la fibre dans la totalité de notre village, puis l'enfouissement du réseau électrique et télécom rue du bief.

Au niveau de l'école, des travaux de remplacement de la couverture en bac acier seront effectués, le préfabriqué sera retiré avec des travaux d'aménagements. Un bureau pour la directrice devrait voir le jour afin de pouvoir recevoir les parents dans un endroit beaucoup plus adapté qu'actuellement.

Nous sommes également en attente de propositions du département afin de voir ce qui sera le plus adapté pour sécuriser et adapter la vitesse au sein de notre village, suite à l'expérimentation des chicanes.

Mickaël Fossoul, 2ème Adjoint de la Mairie du Bourdet

TRAVAUX À L'ÉCOLE



TRAVAUX SUR L'ÉGLISE DE LA COMMUNE



LE JARDIN DES SOUVENIRS CIMITIÈRE DU BOURDET



Du côté de l'école

Au Bourdet :

Classe de Mme Aurélie Lampin (directrice de l'école) :

- 4 élèves de TPS
- 16 élèves de PS
- 4 élèves de MS

Classe de Mme Cynthia Mathé :

- 9 élèves de MS
- 14 élèves de GS

A Prin-deyrançon :

- Classe de Mme Céline Renou : 12 CP et 10 CE1

- Classe de Céline Guérin : 12 CE2 et 10 CM1
(directrice temporaire)

- Classe de Mme Haricot
(directrice en formation jusqu'en mars remplacée par
Mme Michelet) : 8 CM1 et 10 CM2

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) qui rassemble l'école maternelle du Bourdet et l'école élémentaire de Prin-Deyrançon accueille 45 élèves au Bourdet et 62 élèves à Prin. Dans le contexte sanitaire actuel, l'enseignement se fait sur 4 jours mais dès que l'on sortira de cette crise inédite, nous reviendrons à un enseignement sur 4 jours et demi par semaine avec un retour à l'école le mercredi matin pour l'ensemble des élèves. Tout au long de cette crise, l'équipe enseignante, le personnel du SIVS (Syndicat Intercommunal de Vie Scolaire) se sont adaptés aux différents protocoles sanitaires pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les enfants du CP jusqu'au CM2 doivent aussi porter le masque tout au long de la journée, et là aussi, les élèves ont su s'adapter. Pour autant, les projets et sorties scolaires qui avaient été annulés l'an dernier en raison du confinement seront repris dans la mesure du possible (sorties natures, patinoire, spectacles, rencontres sportives...). Enfin, les effectifs pour cette rentrée sont plutôt stables : 109 élèves (pour rappel 104 élèves en 2019). Cependant, dans un avenir plus ou moins proche, il faudra sans doute réfléchir à élargir le RPI avec une autre commune afin de stabiliser les effectifs et de pérenniser nos petites écoles. Nous le savons, l'avenir de l'école constitue un enjeu important pour les parents d'élèves, enseignants, élus locaux et habitants qui tous se mobilisent lorsqu'il est menacé. Parce que la scolarisation des enfants dans une petite école rurale est souvent considérée comme un atout par les parents. L'épanouissement de l'enfant, le lien avec la nature et le village sont ici essentiels. Sachons préserver nos écoles dans nos communes. Anne Ulvoas, 1ère Adjointe de la Mairie du Bourdet

Un conseil des jeunes à Le Bourdet :

Bienvenue à nos jeunes conseillers...

Pour donner la parole à la jeunesse Bourdetaise, l'équipe Municipale a décidé de mettre en place un Conseil Municipal des jeunes. Il permettra de les initier à l'exercice de la démocratie locale et à l'apprentissage de la citoyenneté. 12 jeunes de 9 à 11 ans ont choisi de s'impliquer pendant 2 ans pour Le Bourdet. C'est un engagement sérieux. Ils pourront être à l'initiative de projets, les proposer et les mettre en œuvre, accompagnés des élus locaux. Ils pourront ainsi participer de façon active à la vie de la commune. L'installation du Conseil des Jeunes aura lieu le samedi 16 janvier 2021 à 11h. L'équipe Municipale leur apportera tout le soutien nécessaire à l'accomplissement de leur mission.

LISTE DES CONSEILLERS :

AUCHER Candice, 10 ans
BOUREAU William, 9 ans
BOUTIN Izia, 10 ans
BOUTEILLER-MANDIN Simon, 9 ans
DOLE Malo, 10 ans
LEHUEDE Malo, 11 ans
MARTIN Lylian, 11 ans
RICHET Thaïs, 10 ans
VALLET Lony, 10 ans
VALLET Malvyn, 11 ans
VINCENT Eléonore, 10 ans
VINCENT Mathurin 10 ans



Terre d'associations

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



Lors de son assemblée générale qui s'est déroulée le mardi 22 septembre 2020, l'association des parents d'élèves du RPI Prin-Deyrançon – Le Bourdet a procédé au renouvellement de son bureau. La nouvelle équipe se compose ainsi : Régis JOUIN (Président), Rodrigue MAVOUNGOUD (Vice-Président), Benoît BARANOWSKI (Trésorier), Frédéric DUPUI (Trésorier-adjoint), Adeline GAULT (Secrétaire) et Karine CHAPRON (Secrétaire-adjointe). Nous déplorons malgré tout la faible participation des parents d'élèves à cette assemblée.

L'association des parents d'élèves est composée de parents bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année dans l'organisation de manifestations (photos individuelles, biscuits BIJOU, carnaval, tombola, fête de l'école...) afin de récolter des fonds destinés aux deux écoles. Selon les statuts, le rôle de l'association est d'améliorer la vie scolaire et périscolaire, et le cadre de vie des enfants à l'école. Les diverses actions de l'APE sur l'année scolaire 2018-2019 ont permis d'offrir au RPI la somme de 2750 euros en septembre 2019, soit 550 euros par classe (pour rappel, 4000 € en 2018, soit 800 euros par classe) qui, en partie, a aidé à réaliser une sortie à l'aquarium de LA ROCHELLE pour les élèves de l'école du PRIN-DEYRANÇON. Au regard de l'emploi du temps de chacun, nous comprenons que tout le monde ne peut pas participer de la même façon mais nous avons besoin de toutes les bonnes âmes, ne serait-ce que ponctuellement, pour continuer à organiser nos actions existantes et pourquoi pas des nouvelles.

L'an passé, 35 familles étaient adhérentes à l'APE, aujourd'hui seulement 29 familles ont adhéré. Trois actions ont pu se dérouler (Photos, BIJOU et tombola) avant que le confinement pointe le bout de son nez et nous stoppe dans notre élan. Nous pensons que ce confinement a changé beaucoup de choses et que les priorités doivent évoluer. Des changements et un retour vers le passé sont peut être à envisager dans les actions à mener par l'APE. Un retour à ce pourquoi l'APE a été créée : récolter des fonds pour les écoles mais surtout faire plaisir aux enfants. Cette nouvelle année scolaire a commencé de manière prudente, nous avons pu organiser la séance photo et la vente de biscuits BIJOU, et de nouveau s'est stoppée, mais nous espérons qu'en 2021 nous pourrions arriver à préparer quelques activités pour les enfants ainsi que la kermesse de fin d'année. Gardons espoir.

Les Effectifs du RPI en cette rentrée scolaire 2020/2021 sont :

pour l'École Maternelle: 47 élèves (23 élèves TPS/PS/MS + 24 élèves MS/GS)

pour l'École Primaire : 62 élèves (22 élèves CP/CE1 + 22 élèves CE2/CM1 + 18 élèves CM1/CM2) Soit un total de 109 élèves sur le RPI

Pour toutes informations concernant l'APE Prin-Deyrançon – Le Bourdet : apelebourdetprin@yahoo.fr ou sur la page Facebook APE Bourdet-Prin

Régis Jouin, *Président de l'APE*

Terre d'associations

L'association « **Comité d'Animation de la Courance** », a pour objet d'animer les deux villages Prin Deyrançon et Le Bourdet dans le domaine des loisirs culturels, festifs et sportifs.

Nous avons vécu une année 2020 en pointillé. Nous attendons avec impatience la reprise :

- Des activités hebdomadaires:

- **Jeux de cartes tous les vendredis soir** l'hiver à la salle des associations du Bourdet, et pétanque sur le terrain de la commune aux beaux jours,

Responsables : Cyril Boureau et Jean-Luc Rousseau.

- Randonnée pédestre tous les mardis après midi, à la journée une fois par mois et une sortie de 3 jours une fois l'année,

Responsables : Françoise Clisson, Michèle Baty, Chantal Royaux.



- Des manifestations annuelles

Le Karaoké a eu lieu le 8 février 2020. Ce fut une soirée très réussie, aussi bien l'animation assurée par Kilian que le repas avec jambon grillé à la broche depuis le matin, et tout ce qui l'accompagnait.

La randonnée de «**La Maraîchine**» prévue le 1er dimanche de juin n'a pu être préparée.

Quand au **Triathlon** prévu le 29 août 2020, événement qui rassemble 200 personnes, nous avons fait le choix, dans ce contexte sanitaire, d'annuler.

L'Assemblée Générale du 25 septembre 2020 a reconduit le bureau :

Cyril Boureau président, avec Kilian Audé, vice-président,

Michèle Baty trésorière, avec Chantal Royaux, comme adjointe,

Françoise Clisson secrétaire, avec Laurence Achi comme adjointe,

L'équipe du *Comité d'Animation de la Courance* souhaite à tous une bonne reprise de la vie sportive, culturelle et espérons festive avec ses moments de partage et de convivialité !

Ainsi nous espérons vous retrouver lors du **Karaoké, qui sera peut être différé, la randonnée locale de la Maraîchine et le triathlon Bourdetais.**

Comité d'Animation de La Courance CAC

cab.lebourdet@gmail.com

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Une saison cynégétique bien perturbée pour l'ACCA du Bourdet, d'abord au printemps puis surtout à l'automne lors du second confinement. La journée de chasse réservée au CE de la ville de Niort prévue le samedi 21 novembre a bien sûr été annulée tout comme le lâcher de faisans du 6 décembre. Et la chasse a été suspendue pendant une grande partie de la durée du confinement.

Des points positifs néanmoins au cours de cette année 2020 avec la continuation des aménagements facilitant le passage des clôtures par les chasseurs afin de respecter la nature, les enclos et maintenir une bonne coopération avec les agriculteurs. Autre point positif, l'autorisation Préfectorale de réaliser les battues aux grands gibiers. Elles ont pu avoir lieu comme d'habitude le samedi matin. Elles permettent la régulation de la faune sauvage et la destruction d'espèces animales susceptibles d'occasionner des dégâts aux cultures. Rappelons que ces dommages aux cultures sont indemnisés par les cotisations des chasseurs.



En 2020, l'ACCA du BOURDET compte 32 chasseurs.

AIPEMP est devenue Nature Solidaire



En 1999 suite à la grande tempête qui a fait de nombreux dégâts dans le marais, la région avait besoin d'aide pour remettre les terres en bon état. L'AIPEMP fut créée en lien avec le centre socio-culturel de Mauzé en proposant des chantiers de réinsertion. Sa première activité fut donc l'élagage et l'entretien des espaces verts dans le marais, puis l'AIPEMP s'est diversifiée avec:

- l'entretien d'espaces verts aux particuliers et aux communes,
- la création de deux zones de maraîchage BIO (en tout 5 hectares),
- la vente de ces produits aux particuliers, aux entreprises et aux cantines scolaires, à noter : un GIE a été créé avec les maraichers locaux,
- la plantation de vergers communaux,
- des potagers dans les écoles,
- l'intervention pédagogique notamment auprès des écoles autour du goût des fruits et légumes et de la culture biologique, plantation d'arbres, création de potager,
- nettoyage des chemins de randonnées autour du marais, Etc....

Très récemment, l'AIPEMP a changé son nom pour devenir Nature Solidaire.

Nature Solidaire fonctionne à hauteur de 70 à 80% d'aides versées par l'Etat, la région et l'Europe.

Le reste résulte des ventes de légumes et autres prestations. 20 communes, dont la nôtre, et Niort agglomération soutiennent l'association. Celle-ci propose des contrats d'insertion de courtes durées (d'abord 4 mois renouvelables et max 24 mois) aux personnes bénéficiaires et met un point d'honneur à l'accompagnement, à l'écoute avec des ateliers du savoir pour lutter contre l'analphabétisme, la dyscalculie, et autres difficultés sociales ou personnelles, notamment médicales en lien avec la MSA. Le public accueilli pour les contrats d'insertion sont :

- les bénéficiaires du RSA (obligation de 50% minimum),
- les personnes handicapées,
- les gens du voyage,
- les jeunes déscolarisés,
- les migrants,
- les personnes âgées de 50 ans et plus.

L'association est en lien avec la prison de Niort pour la réinsertion de certains prisonniers (sortis ou en période de probation). Toute personne en rupture avec l'emploi et résidant dans les communes adhérentes peut être dirigée par la mairie auprès de l'association. Environ 45% des personnes sortent de l'association avec un contrat de travail. Si vous êtes intéressés, des brochures sont disponibles à la mairie pour davantage de renseignements.

Sophie Baranowski, *Conseillère municipale*

Histoire(s) de la commune : André Gréard (Partie 1)



©Aviation sans frontières

André Gréard :

l'envol d'une Cigogne du Bourdet, amie des hétéroptères

Le 7 mai 2018, la cloche de l'église Saint-Jacques du Bourdet a sonné à toute volée. C'était le jour de l'enterrement de La Cigogne, et sa famille a ainsi exaucé son vœu le plus cher, faire retentir cette cloche, de la sortie du porche jusqu'à la montée au cimetière du convoi funèbre, signe ultime du lien puissant et éclatant de l'homme volant à sa commune de toujours. Car une grande partie des 98 ans de son existence, André, Jean, Gréard l'a passée dans notre village. Et en bouclant la longue boucle de sa vie, le pilote, si brillant et si bienfaisant, a fait enterrer sa grande carcasse au port de l'enfance ... qu'il n'a sans doute jamais quitté, du moins dans sa tête.

Fils et petit-fils de maréchal-ferrant, métier très important au Bourdet à cette époque, il voit le jour le 10 août 1920, à La Jannerie, dans la ferme où résidaient les parents de sa mère. Né très prématuré, pesant moins de 1,5 kg, celui qui, adulte, devait devenir presque un géant, a d'abord dormi dans une corbeille à linge. Son père, Louis Gréard, fut longtemps élu de la commune. En 1967, il reçoit la médaille de vermeil départementale et communale, après avoir été conseiller municipal en 1935, puis Adjoint en 1945, et maire du Bourdet de 1947 à 1972 (25 ans, 4 mandats), successeur de Monsieur Fortin. Il fut également Compagnon du Tour de France.

Elève de l'école du Bourdet, André est enfant de chœur à la petite église du village. Il obtient son certificat d'études à Mauzé (mention bien). Puis, il devient pensionnaire au lycée Fontanes de Niort. C'est là que, ne rêvant que du grand air et de la nature du Marais poitevin, ses compagnons le surnomment La Cigogne, lui a toujours considéré le lycée comme une « prison » -- il le répètera jusqu'à la fin de sa vie. Il y fut le condisciple du futur acteur Jean RICHARD.

Toujours bon élève, il a pratiqué la pêche sur les bords de la Courance et du Bief, et s'est longuement baladé dans les bois de la commune. Il fut un grand sportif : athlétisme, foot, ... Mais aussi, il n'a cessé d'aider ses parents à la forge, pour ferrer les chevaux, tirer sur le soufflet pour maintenir les braises, et à la ferme pour amener les bêtes au champ, car il y avait deux ou trois vaches à l'étable, faire les récoltes de maïs et de fourrage pour les bêtes avec un cheval pour tracter la charrette comme remorque.

En 1938, il passe des examens à la Trésorerie générale et devient commis du Trésor à Celles-sur-Belle. En 1939, il s'engage dans l'Armée de l'Air, mais, n'ayant pas vingt ans, il est démobilisé puis, surtout pour répondre au désir de ses parents, trouve un emploi de commis du Trésor, à Melle, pendant un an.

Voulant rejoindre De Gaulle, André décide de quitter sa commune pour la première fois. Il passe par l'Espagne puis entre dans l'armée de l'air française au Maroc. Formé aux U.S.A., il obtient la qualification de pilote d'avion de bombardement B 26 Marauder. A la Libération, le jour où il revient en France, encore une histoire de cloches : elles sonnent partout et André Gréard est ravi : « Finalement, je n'ai pas lâché une bombe sur les Allemands. Et cela ne me déplait pas ! », dira-t-il plus tard.

Après la guerre, fin 1945, il est recruté par Air France en qualité de copilote puis devient Commandant de bord sur DC3, DC4, Languedoc 161, Super Constellation puis Boeing 707 et Boeing 747.

De pilote de bombardier, il sera commandant de bord à Air France, avec plus de 25.000 heures de vol à son actif. L'enfant du Bourdet sillonna ainsi le monde, dans les airs et les aéroports, mais toujours curieux de la faune et de la flore locales. Grand amoureux de la nature, il reste correspondant du Muséum d'Histoire Naturelle et tient à rapporter de ses déplacements à travers le monde des échantillons de plantes et d'insectes.

En reconnaissance pour les services rendus à la science, un insecte de l'ordre des hétéroptères porte son nom comme dénomination d'espèce : Gréardi.

Clément Cohen avec Philippe Gréard et Dominique Bernard-Gréard.

Sources : articles de la Nouvelle République et du Courrier de l'Ouest sur Louis et André Gréard. - Suite dans le prochain bulletin ...

Photos (don de la famille Gréard) :

André Gréard dans son jardin,



Ses neveux Alain et Annie JEAN (sa sœur et son mari habitaient au 28 rue du Bief) avec sa fille et son fils Philippe (septembre 1955) devant la porte de la «boutique»(la forge).

Sa mère, Madame Germaine GREARD, avec ses trois enfants : Irène, Madeleine et André (environ 1930/1931)



Agenda 2021

Les événements organisés par la mairie



- Le repas des aînés qui était initialement fixé le 7 février prochain, est reporté à une date ultérieure à cause du contexte sanitaire lié à la Covid.

- La commémoration du 8 mai 1945, date correspondant à la fin de la Seconde guerre mondiale.

- La randonnée de la Maraîchine, premier week-end de juin.

- Inauguration du nouveau bâtiment communal de stabulation du sentier de la Maraîchine.

- Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin de la Première guerre mondiale.

- Organisation du Téléthon 2021 dans la commune du 3 au 4 décembre 2021.

Vivre ensemble au Bourdet

- Signaler un animal errant

Si vous voyez depuis plusieurs jours un animal errer dans votre quartier, contactez le refuge fourrière de la Ville de Niort.

- Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques), sont autorisés uniquement :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Vous subissez des nuisances sonores ?

Recherchez d'abord une solution amiable avec l'auteur du bruit. En cas de difficulté, vous pouvez faire appel au service municipal de médiation sociale.

- Consignes d'utilisation des conteneurs :

Les conteneurs collectés le matin doivent être sortis la veille au soir ou avant 5 h le matin du jour de collecte. Ils doivent être rentrés au plus tard en fin de journée. Pour les collectes ayant lieu le soir, les conteneurs doivent être sortis entre 16 h et 19h et rentrés au plus tard le lendemain matin avant 10 h. Ne déposez pas de sacs en dehors du bac (ils ne seront pas collectés). Présentez-le fermé, poignées face à la chaussée. Ne laissez pas stationner votre bac dans la rue en dehors des heures de collecte. Une fois vidé, n'oubliez pas de le rentrer.

Près de la salle des fêtes, veuillez respecter les usages des différents conteneurs et ne pas déposer d'ordures à côté des conteneurs.

- Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps, de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ou collecte sélective).

Il est interdit de les brûler à l'air libre, de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit. Toutefois, des dérogations peuvent exister dans la commune que vous habitez s'il n'y a pas de déchetterie ou de collecte sélective des déchets verts, ou s'il y a une obligation de débroussaillage, ou si un plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRif) s'applique..

Décès

- M. BOUHIER Raymond décédé le 11/09/2020
- M. DORGERE Gilles décédé le 28/10/2020
- M. CLISSON Jean-Luc décédé le 13/12/2020

Mariages

- M. FORNES Maxime et Mme POUGET Chloé le 27/06/2020
- M. CHENE Yvon et Mme NORMAND Evelyne le 28/07/2020
- M. CARAMIGEAS Jérémie et Mme JOLLY Laura le 01/08/2020

PACS

- M. DUPUIS Florian et Mme AMUSSAT Cindy le 31/08/2020

Naissances :

- BOUSSIDA Raphaël le 09/04/2020
- BROCARD D'ALESSANDRO Louis le 04/06/2020
- CLÉMENT Léna le 12/07/2020
- GILARD Manon le 20/07/2020
- PÉRON Libie 27/07/2020
- DELAMARE Gioya le 13/08/2020
- PETRAULT Raphaël le 13/09/2020

Citation de la Maraîchine

Ce que l'on apprend
au milieu des fléaux
c'est qu'il y a dans
les hommes plus à
admirer qu'à mépriser.

Albert Camus

[Avis aux amateurs de photographie sur la commune de Le Bourdet](#)
[Concours de la plus belle photo prise sur le sentier de la Maraîchine avant le 1er avril prochain.](#)



MERCI MARTINE... ET BIENVENUE À LAETITIA

Après 37 années de services, non seulement bons et loyaux, mais aussi efficaces, dévoués, chaleureux, Martine Baron a passé le relais et donné de multiples conseils à Laëtitia Lambert au poste clé de secrétaire de mairie de Le Bourdet. Elle a connu tous les «faits et gestes» de la commune, des maires aux conseillers municipaux avec lesquels elle a travaillé, aux habitants, en passant par les institutions partenaires et les communes voisines. La crise sanitaire nous empêche, pour l'instant, d'organiser une belle fête de départ à la retraite et de remerciement à Mme Baron. Au Bourdet, tous la connaissent et lui souhaitent une très belle année 2021 et une splendide «nouvelle vie».

Vous êtes chef d'entreprise, artisan, commerçant sur la commune de Le Bourdet et vous souhaitez apparaître sur l'annuaire réalisé par la commune sur son nouveau site internet.

Inscription par mail : communedubourdet@orange.fr

Bulletin rédigé par : Sophie Baranowski, Françoise Clisson, Clément Cohen, Mickaël Fossoul, Laetitia Lambert, Caroline Morin, Nathalie Pérelle, Anne Ulvoas, les Présidents des Associations de Le Bourdet.

Directeur de la publication : Clément Cohen.

La commune du Bourdet en pratique

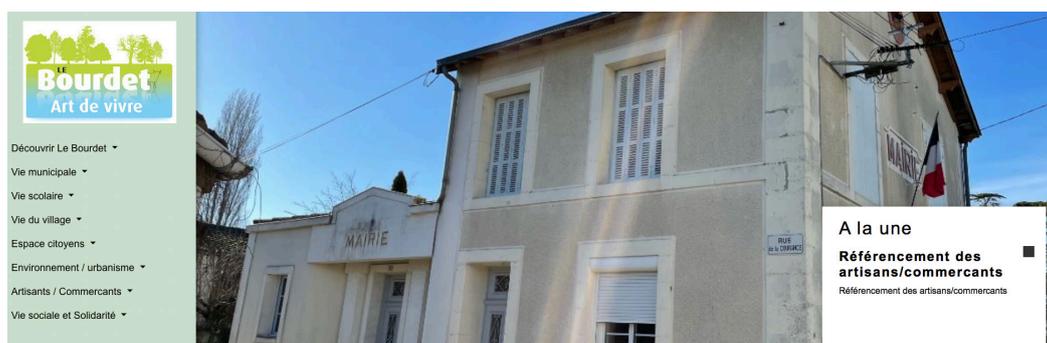
Le secrétariat de la commune est ouvert au public :

du lundi de 14h30 à 17h,
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30.

05 49 04 80 43

communedubourdet@orange.fr

<https://www.lebourdet.fr>



Retrouvez le bulletin municipal sur le site de la commune

La commune prête des tables et des bancs.

Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat aux heures d'ouverture.

Permanence des élus :

Maire : du lundi après-midi de 14h30 à 17h,
du mardi, jeudi au vendredi, de 10h30 à 12h et sur rendez-vous.

Adjoints : sur rendez-vous.

Actualité de la commune sur le compte facebook Mairie du Bourdet.

